

Inspra

Spécialité(s) pharmaceutique(s)

Inspra 25 mg, comprimé pelliculé

Inspra 50 mg, comprimé pelliculé

et l'ensemble des spécialités identifiées comme génériques.

Substance active

Eplérénone

Laboratoire

L'ensemble des laboratoires exploitants les spécialités à base d'éplérénone

AMM

Documents de référence dans le cadre de l'AMM

Indication(s) dans ce cadre

Documents de référence dans ce cadre

Suivi des patients

Base publique du médicament

Titulaire (s)

Critères d'octroi

Indications

Code(s) CIP

Documents de référence

Lire aussi

Autres informations

Données d'inclusion

Résumé de rapport de synthèse périodique

Cadre de prescription compassionnelle (CPC)

Inspra 25 mg, comprimé pelliculé
Inspra 50 mg, comprimé pelliculé
et l'ensemble des spécialités identifiées comme génériques.

Indication du CPC octroyé le 18/06/2018, débuté le 09/01/2021, renouvelé le 09/01/2024

Traitement chez les adultes de l'hyperaldostérionisme primaire en cas d'intolérance à la spironolactone

Documents de référence dans ce cadre

↓ Eplérénone - Protocole de suivi des patients

Lire aussi

- Décision du 17/09/2020 modifiant la recommandation temporaire d'utilisation du (des) médicament(s) INSPRA 25 mg et 50 mg, comprimé pelliculé dans l'indication "Traitement de l'hyperaldostérionisme primaire en cas d'intolérance à la spironolactone"
- Décision du 09/01/2024 de renouvellement du CPC des médicaments Inspra 25 mg et 50 mg, comprimé pelliculé dans l'indication "Traitement de l'hyperaldostérionisme primaire en cas d'intolérance à la spironolactone"

↓ Compte-rendu - Séance du 01 juin 2017 - Commission d'évaluation initiale du rapport entre les bénéfices et les risques des produits de santé (18/01/2021)

Documents de référence dans le cadre de l'AMM

Base de données publique des médicaments

Résumé de rapport de synthèse

↓ CPC Epleronone - Résumé de rapport de synthèse annuel n°2 - Période du 09/01/2022 au 08/01/2023 (15/12/2023)